



Lille, le 16 août 2012

Communiqué de presse

FORTES CHALEURS PRÉVUES DANS LE NORD – PAS-DE-CALAIS : L'ARS ET LES PREFECTURES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS RAPPELLENT LES RECOMMANDATIONS POUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Météo France indique que, pour les jours prochains, le risque de canicule, telle que définie dans le plan canicule, est faible pour la région. Néanmoins, de fortes chaleurs sont annoncées dans la région pour les jours suivants avec des températures maximales supérieures à 30° pour les journées du vendredi 16 août, samedi 17 août et dimanche 18 août et des nuits chaudes.

Pour rappel, une canicule se caractérise par la combinaison de trois caractéristiques : de fortes chaleurs le jour, la nuit et sur une période prolongée.

Le plan canicule : du 1er juin au 31 août

Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du plan national canicule (PNC) est déclenché le 1er juin. Cette veille saisonnière sera automatiquement désactivée le 31 août, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien. Ce plan a pour objectif de prévenir l'impact sanitaire d'une vague de chaleur et de gérer les conséquences sanitaires.

Il comprend trois niveaux d'alerte progressifs :

- l'actuel niveau 1 dit de "veille saisonnière", déclenché automatiquement du 1er juin au 31 août de chaque année
- le niveau 2 de "mise en garde et action", déclenché par le préfet de département en concertation avec l'Agence régionale de santé (ARS)
- le niveau 3 de "mobilisation maximale", déclenché au niveau national, en cas de vague de chaleur intense et étendue dont les impacts dépassent le domaine sanitaire

Le niveau 2 du plan Canicule ne sera pas déclenché sauf évolution des conditions météorologiques dans les deux départements de la région pour les jours à venir.

Les recommandations en cas de fortes chaleurs

Toutefois les recommandations suivantes doivent permettre aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, enfants et nourrissons, personnes traitées par certains médicaments...) de supporter les pics de chaleur annoncés :

- maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit lorsqu'il fait plus frais)
- boire régulièrement et fréquemment de l'eau, sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps, au moins le visage et les avant bras, plusieurs fois par jour
- passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11 h – 21 h) et de pratiquer une activité physique.

Au regard des températures attendues, l'ARS et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) du Nord et du Pas-de-Calais ont sensibilisé les établissements médicaux-sociaux, les centres d'accueils et les établissements sportifs. De plus, les équipes de rue du Samu social sont également mobilisées afin de sensibiliser et, si besoin, de prendre en charge les sans-abri et les personnes sensibles sur la voie publique.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de l'ARS Nord - Pas-de-Calais (www.ars.nordpasdecalais.sante.fr). La plate forme téléphonique Canicule info service vous informe également au **0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)**, du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 1er juin au 31 août.

Contacts presse :

Préfecture du Nord
03 20 30 52 50

Préfecture du Pas-de-Calais
03 21 21 20 26

Agence régionale de santé
du Nord - Pas-de-Calais
03 62 72 86 10